

PROCES-VERBAL SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2025



Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal de la Ville de ROCROI, en Mairie de Rocroi, Salle du Conseil Municipal, dûment convoqué par courrier individuel en date du dix-sept juillet deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

Présents : 10

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

BINET Denis, FAUVARQUE Brice, BENTZ Sylviane, BOQUET Bruno, DA SILVA Jacinthe, GABRIEL Joël, DURBECQ Damien, FAGIS Lysian, MAIRY Nathalie, PEYTHIEU Véronique

Absents excusés : 6

Mmes ABDESSALEM Danielle, DURBECQ Muriel, GALLET Candy et LEBLANC Karine et MM. ARTISSON Damien et LALLEMENT Eddy

Absents non excusés : 2

Mme LONGCHAMP Corinne et M. PIERRON Guillaume

Procurations(s) : 5

M. Eddy LALLEMENT à M. Brice FAUVARQUE

Mme Danièle ABDESSALEM à Mme Sylviane BENTZ

Mme Muriel DURBECQ à M. Bruno BOQUET

Mme Candy GALLET à Mme Jacinthe DA SILVA

M. Damien ARTISSON à M. Joël GABRIEL

Nombre de conseillers en exercice	: 18
Nombre de présents	: 10
Nombre de procurations	: 5
Nombre de votants	: 15

Est élue secrétaire de séance Madame Jacinthe DA SILVA

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente minutes sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

***L'Ordre du Jour suivant est adopté à l'unanimité
avec une question supplémentaire.***



AFFAIRES FINANCIERES

Stérilisation des chats
 Aménités rurales
 Gestion de l'hôtel du commerce
 Subvention exceptionnelle au COS
 Renouvellement du parc informatique de la Mairie
 Achat de la licence IV de l'hôtel du commerce

PERSONNEL

Création d'un emploi et recrutement d'un agent en contrat PEC
 Frais de déplacement de l'agent de police

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Mise à disposition d'un terrain à l'entreprise EIFFAGE
 Charte graphique pour du savon à la bière de Rocroy

QUESTIONS DIVERSES

Mise à disposition d'un bureau en mairie

INFORMATIONS

Liste des dépenses engagées conformément à la délégation
 Mise à disposition des stands de tir

* * *

AFFAIRES FINANCIERES

DELIBERATION N° 78-2025 : STERILISATION DES CHATS**Rapporteur : M. Le Maire**

Votants : 15
 Pour : 15
 Contre :
 Abstention(s) :

Compte tenu de la prolifération de chats errants sur la commune,

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en place une campagne de stérilisation,

Considérant que la commune est dans l'attente de tarifs vétérinaires,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de reporter cette question lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION N° 79-2025 : AMENITES RURALES**Rapporteur : Brice FAUVARQUE**

Votants : 15
 Pour : 15
 Contre :
 Abstention(s) :

Par courrier en date du 16 juin 2025, la commune de Gué d'Hossus sollicite le remboursement des aménités rurales perçues par la commune au motif qu'une partie de sa forêt communale se situe sur le territoire de Rocroi,

Vu l'article L.2335-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, refuse la demande de remboursement de la commune de Gué d'Hossus.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION N° 80-2025 : GESTION DE L'HOTEL DU COMMERCE**Rapporteurs : M. Le Maire et Brice FAUVARQUE**

Votants : 15
 Pour :
 Contre :
 Abstention(s) :

Vu l'achat de l'Hôtel du commerce,

Vu les candidatures reçues pour la gestion de cet établissement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de retenir **Monsieur Marwan FARAGALLA** pour la gérance de l'Hôtel du commerce.

- qu'un bail commercial sera établi moyennant un loyer de **1 200 €/mois** dont le 1^{er} loyer sera perçu après la réalisation des travaux.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION N° 81-2025 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COS**Rapporteur : M. Le Maire**

Votants : 15
 Pour : 15
 Contre :
 Abstention(s) :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'octroyer au **Comité des Œuvres Sociales** une subvention exceptionnelle d'un montant de **250 €**.

Autorise M. le Maire à procéder au versement et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION N° 82-2025 : RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE LA MAIRIE**Rapporteur : Brice FAUVARQUE**

Votants : 15
 Pour : 15
 Contre :
 Abstention(s) :

Vu la consultation organisée pour le renouvellement du parc informatique de la mairie,

Considérant qu'un complément d'informations est nécessaire compte tenu de la

complexité des offres,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, renouvelle sa décision d'autoriser Monsieur le Maire à passer commande.

Le résultat de la mise en concurrence sera présenté lors d'une prochaine séance.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION N° 83-2025 : ACHAT DE LA LICENCE IV DE L'HOTEL DU COMMERCE

Rapporteurs : M. le Maire et Brice FAUVARQUE

Vu la délibération n°54-2025 du 22 mai 2025 concernant l'achat de l'hôtel du commerce et de sa licence IV,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, confirme sa décision d'acquérir la **licence IV à M. et Mme VOLTOLINI Francis au prix de 10 000 €** et désigne l'étude de Maître FILAINE Séverine – 08230 ROCROI pour rédiger l'acte correspondant.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

PERSONNEL

DELIBERATION N° 84-2025 : CREATION D'UN EMPLOI ET RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT PEC

Rapporteur : Brice FAUVARQUE

Considérant que pour les besoins des services techniques, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un agent en Contrat Emploi Compétences, dans la cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC) ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de créer 1 emploi en Contrat Emploi Compétences (CEC) dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC),

- à compter du **1^{er} août 2025**
- 1 poste à **20/35^{ème} une durée de 6 mois**

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour le recrutement de l'agent et l'autorise à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention(s) :

Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention(s) :

DELIBERATION N° 85-2025 : FRAIS DE DEPLACEMENT DE L'AGENT DE POLICE

Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention(s) :

Rapporteur : M. Le Maire

Dans le cadre de sa formation initiale, notre agent de police municipale s'est rendu à NANCY, durant 16 semaines entre le 14/10/2024 et le 21/05/2025,

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par le CNFPT, hormis :

- une franchise de 20 kms par trajet aller/retour
- les frais de stationnements et de péages autoroutiers

Considérant que l'agent a présenté une demande de remboursement des frais non pris en charge,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide **à titre exceptionnel et uniquement dans le cadre de cette formation initiale**, de rembourser les frais de stationnement d'un montant de **239,04 €** à l'agent de police municipale.

Autorise M. le Maire à procéder au versement et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

DELIBERATION N° 86-2025 : MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN A EIFFAGE

Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention(s) :

Rapporteur : M. Le Maire

Vu la convention de mise à disposition de la parcelle communale située route de Maubert à l'entreprise EIFFAGE,

Considérant que cette société souhaite obtenir l'autorisation d'installer une caméra de vidéosurveillance sur ce terrain,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise la société EIFFAGE ROUTE à installer une caméra de vidéosurveillance sur cette parcelle et décide d'établir une nouvelle convention de mise à disposition en incluant cette formalité.

Autorise M. le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION N° 87-2025 : CHARTE GRAPHIQUE POUR DU SAVON A LA BIERE DE ROCROY

Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention(s) :

Rapporteurs : M. Le Maire et Brice FAUVARQUE

Vu la demande de la société COSMETOLINE qui sollicite l'autorisation d'utiliser la charte graphique dans le cadre d'un savon à la bière de Rocroy,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise la société COSMOTOLINE à utiliser la charte graphique de la marque « Rocroy » pour la promotion de savons à la bière de Rocroy.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATION N° 88-2025 : MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU EN MAIRIE

Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention(s) :

Rapporteur : Brice FAUVARQUE

Vu la demande émise par Madame Océane CULPIN, qui souhaite disposer d'une salle en mairie afin de débiter son activité,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de mettre à disposition gracieusement, pour une durée de 6 mois, une salle de l'hôtel de Ville, à Océane CULPIN pour le lancement de son activité professionnelle.

Autorise M. Le Maire à signer la convention de mise à disposition et tous documents relatifs à cette affaire.

INFORMATION(S)

LISTE DES DEPENSES ENGAGEES CONFORMEMENT A LA DELEGATION

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des élus la liste des dépenses engagées conformément à la délégation, à savoir :

Date	Désignation	Entreprises	Montant TTC
16/06/2025	Boitier extérieur défibrillateur	FND CARDIO COURSE	1 060.80 €
16/06/2025	Renouvellement lampes LED	SPIE	5 300.40 €
23/06/2025	Fourniture boutons portes Groupe Scolaire	TRENOIS DECAMPS	195.00 €
30/06/2025	Fourniture 25 implants complexe sportif	CASAL SPORT	199.31 €
30/06/2025	Logiciel COLORIA	COSOLUCE	1 312.20 €
04/07/2025	Remplacement électrode et piles défibrillateurs	FND CARDIO COURSE	3 105.48 €
04/07/2025	Entretien tracteur AEBI	EURO MAINTENANCE	1 979.63 €
04/07/2025	Fourniture balais pour balayeuse	SOCIETE OUEST VENDEE BALAIS	187.20 €
07/07/2025	Fourniture et mise à niveau plaque recouvrement Impasse de la demi Lune	EIFPAGE	780.00 €
07/07/2025	Achat de 15 rosiers pour 2026/2027	PETITES CITES DE CARACTERE	121.12 €
08/07/2025	Vêtements de travail ouvriers	FMI	2 609.70 €
09/07/2025	Achat vaisselles salles communales	HENRI JULIEN	232.03 €
15/07/2025	Fournitures administratives	FLOQUET	1 437.98 €
18/07/2025	Tapis souris	ERGONOMIQUE	566.71 €

MISE A DISPOSITION DES STANDS DE TIR

Monsieur Brice FAUVARQUE informe le conseil municipal qu'il a réuni les 2 associations de tir le 8 juillet 2025 afin de finaliser la mise à disposition des stands de tir.

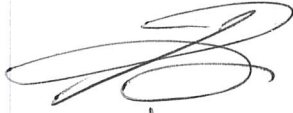
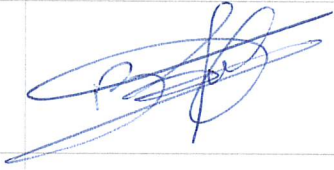
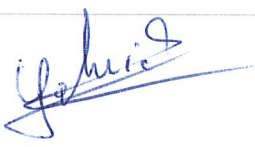
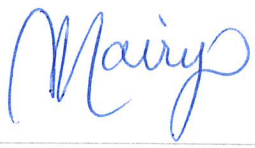
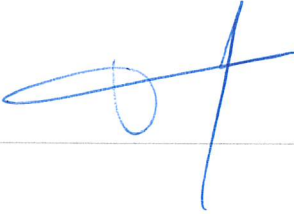
A l'issue de cette réunion, le président de chaque association a signé la convention de mise à disposition.

**La séance du conseil municipal du 24 juillet 2025 comprend
les délibérations du n°78-2025 au n°88-2025.**

**L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à vingt et une heures et trente-cinq minutes.**

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures

BINET Denis		DURBECQ Muriel	Absente
FAUVARQUE Brice		FAGIS Lysian	
BENTZ Sylviane		GALLET Candy	Absente
BOQUET Bruno		LALLEMENT Eddy	Absent
DA SILVA Jacinthe		LEBLANC Karine	Absente
GABRIEL Joël		LONGCHAMP Corinne	Absente
ABEDESSALEM Danielle	Absente	MAIRY Nathalie	
ARTISSON Damien	Absent	PEYTHIEU Véronique	
DURBECQ Damien		PIERRON Guillaume	Absent

